

# CITER SES SOURCES

*Bibliothèque vétérinaire – VetAgro-Sup Lyon - 2018*



## Table des matières

1-Introduction .....	2
2- La citation .....	2
3- Les règles de rédaction bibliographique .....	2
4- Les styles de rédaction bibliographique .....	4
5- Rédiger sa bibliographie avec Zotero .....	5
6- Le plagiat .....	5
a- Définitions .....	5
b- Pourquoi éviter le plagiat ? .....	5
c- Comment éviter le plagiat ? .....	5
d- La procédure antiplagiat .....	6
7- La Licence Creative Commons.....	6
a- Définition.....	6
b- Les différentes licences .....	6
c- Votre licence Creative Commons .....	7

## 1-Introduction

Vous présentez des références pour justifier vos hypothèses et votre recherche et permettre à vos lecteurs de localiser et consulter les documents (c'est-à-dire l'information originale) que vous avez vous-mêmes étudiés et jugés pertinents. C'est pourquoi vos références doivent être précises et renvoyer directement à des documents accessibles à tous.

Imposez-vous de toujours les vérifier ; demandez-vous si, à partir des informations que vous avez présentées, vous récupérez bien les documents concernés.

Une référence, c'est un repère, et donc, pour que le lecteur « se repère » précisément, la référence doit présenter le document auquel elle renvoie le plus clairement possible grâce à une courte notice descriptive.

Cette notice est composée, selon le type du document (article de périodique, ouvrage, chapitre d'ouvrage, thèse, résumé de congrès, etc.), d'un ensemble d'éléments, organisés en zones, le décrivant de façon unique, permettant de l'identifier sans ambiguïté.(1)

## 2- La citation

Une citation rapporte les mots ou les phrases empruntés à un auteur ou à quelqu'un qui fait autorité. (1)

Pourquoi citer ?

- Respecter le droit d'auteur
- Donner de la crédibilité au travail.
- Démontrer une rigueur scientifique.
- Permettre au lecteur de remonter à la source.(2)

## 3- Les règles de rédaction bibliographique

La rédaction d'une référence bibliographique est soumise à des normes internationales dont la norme **ISO 690** qui indique les éléments à intégrer et leur ordre d'apparition dans une référence bibliographique, elle est traduite et mise à jour par l'AFNOR (Association Française de Normalisation) sous l'intitulé « **Norme Z 44-005** ». Ponctuations et caractères ne sont, par contre, pas définis par la norme. Parmi les autres normes internationales, on trouve les normes MLA, APA, etc...

Cette norme indique les détails spécifiques pour chaque type de document.

- Ouvrage

### Modèle format papier

**NOM, Prénom (ou initiale prénom) (Année de parution). Titre de l'ouvrage. Numéro d'édition (à partir de la 2<sup>ème</sup>). Lieu d'édition : Éditeur commercial. Pages du livre. ISBN (si disponible).**

Ex : **ROLLARD, C., CHIPPAUX, J.-P., GOYFFON, M. (2015). *La fonction venimeuse*. Paris : Lavoisier. ISBN : 978-2743015763.**

→ Au-delà de 3 auteurs, il est possible d'indiquer "et al." après le nom du premier auteur.

### Modèle format électronique

**NOM, Prénom (ou initiale prénom) (Année de parution). Titre de l'ouvrage [en ligne]. Numéro de l'édition (à partir de la 2<sup>ème</sup>). Lieu d'édition : Éditeur commercial. Pages du livre. N° normalisé (si disponible) (Online ISBN ou DOI) [consulté le...]. Disponible sur : (URL d'accès)**

Ex : ROLLARD, C., CHIPPAUX, J.-P., GOYFFON, M. (2015). *La fonction venimeuse* [en ligne]. Paris : Lavoisier. [Consulté le 16 juin 2015]. Disponible sur : <http://www.lavoisier.fr/>

- Chapitre d'ouvrage

**NOM, Prénom (ou initiale prénom) (Année de parution). Titre du chapitre. In: Auteurs(s) de l'ouvrage. Titre de l'ouvrage. Lieu d'édition : Éditeur commercial, pages du chapitre. ISBN (si disponible).**

Ex : VIDAL, N. Fonction venimeuse chez les serpents. In: ROLLARD, C., CHIPPAUX, J.-P., GOYFFON, M (2015). *La fonction venimeuse*. Paris : Lavoisier, pp. 329-334. ISBN : 978-2743015763.

→ Dans le cas où l'auteur du chapitre est le même que celui de l'ouvrage, ne pas répéter le nom d'auteur après « In : »

- Article de revue

### Modèle format papier

**NOM, Prénom (ou initiale prénom) (Année). Titre de l'article. Nom de la revue, Volume(Numéro), pages de l'article.**

Ex : L. HAMEURY ; P. DELAVOUS ; B. TESTE ; C. LEROY ; J.-C. GABORIAU ; A. BERTHIER (2010). Équithérapie et autisme. *Annales médico-psychologiques*, 168(9), pp.655-659.

→ Au-delà de 6 auteurs, il est possible d'indiquer "et al." après le nom du premier auteur.

### Modèle format électronique

**NOM, Prénom (ou initiale prénom) (Année). Titre de l'article [en ligne]. Nom de la revue, Volume(Numéro), pages de l'article. [Consulté le...]. Disponible sur : (URL d'accès)**

Ex : L. HAMEURY ; P. DELAVOU ; B. TESTE ; C. LEROY ; J.-C. GABORIAU ; A. BERTHIER (2010). Équithérapie et autisme. [En ligne] *Annales médico-psychologiques*, 168(9), pp.655-659. DOI : 10.1016/j.amp.2009.12.019. [Consulté le 06/04/2016] Disponible sur : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0003448710002544>

- Thèse ou mémoire

**NOM, Prénom (ou initiale prénom) (Année de soutenance). Titre de la thèse. Niveau de la thèse. Lieu de soutenance : Établissement de soutenance, nombre de pages.**

Ex : ROYER, E. (1992). *Pharmacocinétique du toltrazuril et de ses métabolites de S-oxydation chez le rat et le mouton*. Thèse de doctorat vétérinaire. Lyon : Université Claude Bernard Lyon I, 45 p.

→ Si la thèse est en ligne, ajoutez le moyen d'accès entre crochet [en ligne], l'URL d'accès et la date de consultation entre crochet

- Site internet

**Auteur (organisme ou auteur personnel dans le cas d'une page personnelle). Titre de la page d'accueil [en ligne]. [Consulté le...]. Disponible à l'adresse : (URL d'accès)**

Ex : Université Laval. Bibliothèque. *Site de la bibliothèque de l'Université Laval* [en ligne], [consulté le 8 mai 2015] Disponible à l'adresse : <http://www.bibl.ulaval.ca/>

- Page d'un site internet

**NOM, Prénom (ou initiale prénom) (organisme ou auteur personnel dans le cas d'une page personnelle). Titre de la page [en ligne]. In : Titre du site web. Date de mise en ligne. [Consulté le...] Disponible à l'adresse : (URL d'accès)**

Ex : PILLOU, Jean-François. Algèbre de Boole. In : *CommentCaMarche.net* [en ligne]. Janvier 2016. [Consulté le 27 janvier 2016]. Disponible à l'adresse <http://www.commentcamarche.net/contents/651-algebre-de-boole>

- Congrès

**ÉDITEURS(S) SCIENTIFIQUE(S) Initiale(s) prénom(s) ou COLLECTIVITÉ AUTEURS (Année d'édition du congrès.) Intitulé du congrès, date du congrès, lieu du congrès. Éditeur commercial, ville d'édition, nombre de pages.**

Ex: SMITH, R.A. (eds) (2013). *Proceedings of the 46th annual conference of the American Association of Bovine Practitioners, September 19-21, 2013, Milwaukee, Wisconsin*. AABP, Auburn, 234 p.

## 4- Les styles de rédaction bibliographique

Il s'agit ici de la manière dont se présentent les références dans le texte et à la fin du texte.

Les références sont citées deux fois :

Dans le corps du texte : la citation est présentée soit sous la forme : nom d'auteur et date de publication entre parenthèses (Dupon, 2012), soit sous la forme d'un numéro entre crochets ou parenthèses (1,5).

Un même auteur peut être cité plusieurs fois.

Dans la liste bibliographique :

Dans la liste de références, chaque citation est présentée sous la forme d'une notice complète suivant la norme ISO 690 (auteur, titre, date...etc).

- Le système auteur- date dit « Harvard » :

Dans ce cas, la liste bibliographique est organisée par ordre alphabétique de noms d'auteurs. La citation dans le corps du texte se présente sous forme (auteur, date). Ce système met en exergue le nom des auteurs cités et facilite au lecteur le repérage des sources choisies.

- Le système numérique dit « Vancouver » :

Ici, la liste est organisée par ordre numérique en lien avec les numéros qui figurent les citations dans le corps du texte.

Ce système présente l'avantage d'alléger le corps du texte en diminuant le nombre de caractères et permet d'identifier plus rapidement les références. Ce système a la préférence des éditeurs et des maisons d'édition.

A partir de ces deux systèmes, plusieurs variantes se sont développées, au choix des éditeurs.

Une fois le style choisi, vous devez l'appliquer systématiquement à toutes vos citations. Respectez une parfaite homogénéité du type de ponctuation et de caractères dans l'intégralité de votre bibliographie.

## 5- Rédiger sa bibliographie avec Zotero

Zotero est un logiciel de gestion de références bibliographiques, libre et téléchargeable gratuitement sur le site <https://www.zotero.org/>. Il permet :

- De collecter et sauvegarder les références issues de diverses sources web
- D'insérer automatiquement des citations sur Word au niveau du corps du texte
- De générer automatiquement la liste bibliographique à partir des citations dans le texte
- De Configurer automatiquement des styles bibliographiques (auteur date - numérique)

## 6- Le plagiat

### a- Définitions

Plagier, c'est frauder en intégrant dans son propre travail un texte, une image, des données d'autres auteurs de façon illégitime, c'est-à-dire, sans citer leurs noms ni indiquer, de quelque façon que ce soit, la provenance de ces éléments.

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque ».(3)

Il y a également fraude lorsque l'auteur reprend des éléments de ses anciens travaux même s'ils lui sont propres, pour les insérer dans un nouveau travail sans citer les premières références. On parle alors **d'auto-plagiat**.

**Paraphraser**, c'est-à-dire reprendre en changeant les termes des idées appartenant à d'autres auteurs sans les citer est tout aussi répréhensible.

### b- Pourquoi éviter le plagiat ?

Le plagiat dévalorise votre travail et le rend passible d'une sanction académique.

### c- Comment éviter le plagiat ?

Afin d'éviter toute forme de plagiat, il est très important d'indiquer clairement la provenance de toute information prise dans des sources externes, qu'il s'agisse de sources imprimées ou encore de pages Web, que ce soit :

- Quand on fait référence à l'idée, à l'opinion ou à la théorie d'une autre personne.
- Quand on utilise des données, des graphiques, des illustrations, etc. originaux.

- Quand on cite textuellement les paroles de quelqu'un ou des extraits de documents écrits.
- Quand on les exprime en d'autres mots.(4)

#### d- La procédure antiplagiat

Dorénavant, les étudiants devront obligatoirement soumettre leurs thèses, par le biais de l'outil « **compilatio** », à une analyse antiplagiat. Cette nouvelle mesure s'inscrit dans le cadre réglementaire qui doit régir tout travail académique.

L'outil compilatio est un logiciel antiplagiat qui permet d'analyser un document en évaluant le taux de similitude entre le document soumis à l'analyse et l'ensemble des ressources accessibles sur internet. Au-delà d'un seuil minimum et en l'absence des éléments constitutifs de la citation, la thèse n'est plus conforme et l'étudiant risque les sanctions académiques prévues par l'école.

Le logiciel compilatio peut être utilisé par le public enseignant et étudiant :

- Les enseignants doivent procéder à la création d'un compte **MAGISTER** sur compilatio, pour pouvoir ensuite analyser les documents déposés sur le logiciel par les étudiants.
- Les étudiants doivent procéder à la création d'un compte **STUDIUM** sur compilatio pour soumettre leurs travaux et éventuellement les analyser préalablement.

Des tutoriels et des guides en PDF sont disponibles sur votre compte personnel compilatio pour apprendre à utiliser le logiciel.

## 7- La Licence Creative Commons

### a- Définition

C'est un contrat-type qui a pour but de faciliter l'utilisation d'œuvres (textes, photos, musique, sites web, etc).

« Le principe des licences libres est de faciliter l'utilisation et la diffusion des œuvres sur Internet. Avec les licences libres, on peut utiliser, étudier, diffuser ou modifier une œuvre dans le cadre préalablement défini par l'auteur. Par extension on appelle une œuvre libre toute œuvre placée sous licence libre par son créateur ».(5)

### b- Les différentes licences

Elles sont représentées par des sigles, chaque option détermine les droits cédés par l'auteur. Chaque licence utilise une ou plusieurs de ces options.



**BY** cette licence autorise à utiliser, diffuser et modifier, même à des fins commerciales, l'œuvre originale sous réserve de citer le nom de l'auteur.



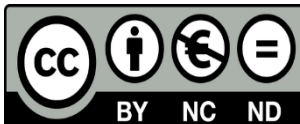
**BY-ND** cette licence autorise à utiliser et diffuser, même à des fins commerciales, l'œuvre originale sous réserve de respecter son intégralité, sans la modifier et de citer le nom de l'auteur.



**BY-NC** cette licence autorise à utiliser, diffuser et modifier, uniquement à des fins non commerciales et sous réserve de citer le nom de l'auteur.



**BY-SA** même principe que le CC BY mais impose l'utilisation du même CC pour l'œuvre dérivée



**BY-NC-ND** cette licence autorise à utiliser et diffuser l'œuvre originale, uniquement à des fins non commerciales, sans la modifier et sous réserve de citer le nom de l'auteur.



**BY-NC-SA** même principe que le CC BY NC mais impose l'utilisation du même CC pour l'œuvre dérivée

### c- Votre licence Creative Commons

Les étudiants ont la possibilité de placer leurs thèses sous licence Creative Commons, cela permet de faciliter l'accès à leurs travaux tout en respectant leurs droits d'auteur.

Le placement sous licence Creative Commons s'opère simplement en ligne sur le site : <http://creativecommons.fr/>. Vous confirmez les différentes caractéristiques de la licence pour laquelle vous optez. Le logo correspondant à votre choix vous est alors transmis avec un lien qui donne accès au détail de votre licence CC et vous devrez l'apposer de façon évidente sur votre œuvre. De cette façon le public aura connaissance des conditions de son utilisation. Assurez-vous tout de même que l'option que vous choisissez est compatible avec celles des œuvres dont vous vous êtes servis pour réaliser votre travail, surtout dans le cas de CC SA.



## Bibliographie

1. MOUILLET, Évelyne. *Les essentiels de la recherche bibliographique en santé : chercher, organiser, publier*. Montrouge, France : Doin, 2016. ISBN 978-2-7040-1471-2.
2. UQAM INFOSPHERE. Citer ses sources. [en ligne]. [Consulté le 9 novembre 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/citer-ses-sources>
3. *Code de la propriété intellectuelle - Article L122-4* [en ligne]. 3 juillet 1992. [Consulté le 11 décembre 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006069414&idArticle=LEGIARTI000006278911>
4. UQAM SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES. Conséquences du plagiat. [en ligne]. [Consulté le 9 novembre 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.bibliotheques.uqam.ca/plagiat/consequences>
5. CRITON, Charlene. Droit d'auteur et plagiat - Présentation des licences libres. [en ligne]. [Consulté le 9 novembre 2017]. Disponible à l'adresse : [http://scdaskal.univ-lyon2.fr/formdoc/Droitauteur/co/Partie3\\_1.html](http://scdaskal.univ-lyon2.fr/formdoc/Droitauteur/co/Partie3_1.html)